



© La Maison Passive / Benoît Rajau

# FORMATION

## CONCEPTEUR EUROPEEN BATIMENT PASSIF DECIDEURS (CEPH D)

Organisée par La Maison Passive et Inter Forêt-Bois 42

### A qui s'adresse la formation ?

Bailleurs sociaux, promoteurs, maîtres d'ouvrages et services techniques des collectivités qui souhaitent s'investir dans une opération type bâtiment passif, en neuf ou en rénovation.  
Pas de pré requis.

### Le programme en un coup d'œil

En suivant la formation CEPH D, vous pourrez obtenir toutes les informations nécessaires pour concevoir et exploiter une opération type bâtiment passif en tant que décideur. Quelles sont les particularités du bâtiment passif par rapport aux autres standards ? Comment rédiger un appel d'offres pour une opération passive ? Quelles sont les performances financières ? Comment gérer une opération type bâtiment passif ?

### La formation

Durée : 1 journée

La formation vous permet de comprendre les enjeux de la construction passive et vous fournit tous les éléments nécessaires pour pouvoir gérer et conduire profitablement une opération passive dans toutes les phases : conception, réalisation, exploitation et suivi. Des cas concrets vous seront présentés avec leurs caractéristiques techniques, économiques et les points à surveiller. Vous aurez les outils pour pouvoir réduire les coûts, choisir les bonnes pratiques et rester en ligne avec la réglementation française.

## Conditions de participation

- Les inscriptions sont considérées dans leur ordre d'arrivée.
- Les inscriptions à plus de 10 participants sont privilégiées ( nous contacter pour un groupe).
- L'inscription est valide après règlement et remise du bulletin d'inscription.
- Le règlement total de la formation doit être effectué 3 semaines avant le début de la formation.
- Une annulation ou modification nécessite une démarche écrite. En cas d'empêchement, un remplaçant peut être nommé.
- Dans le cas d'une annulation moins de 3 semaines avant la date fixée, les frais d'annulation sont fixés à 15 % de la somme totale de la facture.
- Dans le cas d'une annulation moins de 8 jours avant la date fixée, le montant total de la facture reste dû.
- Dans le cas d'annulation de la part de l'organisateur, la totalité de la somme versée est remboursée.
- Minimum de 10 participants, maximum de 20 participants par session.

## Programme

# CONTENU DE LA FORMATION CEPH D

**Vous apprendrez à gérer et à conduire profitablement une opération passive dans toutes les phases : conception, réalisation, exploitation et suivi.**

<p><b>1 - LES ENJEUX ACTUELS</b></p> <p>1.1 Le contexte général : climat, énergie et bâtiment</p> <p>1.2 Le bâtiment passif : concept et histoire</p> <p>1.3 Les comparaisons : BBC, BEPOS, nZEB, la rénovation</p> <p><b>2 - LES AVANTAGES DE LA CONSTRUCTION PASSIVE</b></p> <p>2.1 Le confort toute saison</p> <p>2.2 La qualité constructive</p> <p>2.3 Les coûts : construction, rénovation et exploitation</p> <p>2.4 L'utilisation</p> <p>2.5 La maintenance</p> <p>2.6 Des exemples</p>	<p><b>3 - LE PASSAGE A L'ACTE</b></p> <p>3.1 Validation du choix</p> <p>3.2 La MOE</p> <p>3.3 Choix des opérations</p> <p>3.4 Les bonnes pratiques/écueils à éviter</p> <p>3.5 Les marchés publics : le montage</p> <p>3.6 La réception</p> <p>3.7 L'exploitation/suivi</p> <p>3.8 Des exemples</p> <p><b>4 - POUR ALLER PLUS LOIN</b></p> <p>4.1 Les sites utiles</p> <p>4.2 Les formations</p> <p>4.3 L'accompagnement de LA MAISON PASSIVE</p>
---	---

### INFORMATIONS :

La Maison Passive Service - SARL enregistrée au RCS sous le n° 518555362  
 N° SIRET : 51855536200012 / CODE NAF : 7022Z  
 Déclaration d'activité n° 11 75 45120 75

## INSCRIPTION À LA FORMATION CEPH D

**Jeudi 29 mars 2018 à Inter Forêt-Bois 42, 20 rue Balaÿ 42000 Saint-Etienne**

### Coordonnées

Raison sociale : .....

Nom et prénom du responsable de la structure : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

**Tarif : 250 € HT soit 300 € TTC par personne**

Je souhaite inscrire \_\_\_\_\_ participant(s) soit un montant total de \_\_\_\_\_ € TTC

Par virement

Par chèque

**Nom et prénom du ou des inscrits :**

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

**Dossier d'inscription à envoyer par mail à [secretariat@lamaisonpassive.fr](mailto:secretariat@lamaisonpassive.fr) ou par courrier à  
La Maison Passive Service 110 rue Réaumur 75002 PARIS**

### Règlement :

- Par chèque à l'ordre de La Maison Passive Service
- Par virement sur le compte bancaire de La Maison Passive Service :  
Société Générale Paris Montorgueil  
IBAN : FR76 3000 3030 2100 0200 8500 072 / BIC : SOGEFRPP

*« Ma signature vaut pour inscription et acceptation des conditions de participation. »*

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_